

Département de la Manche  
Arrondissement de Saint-Lô  
Canton de Pont-Hébert

**Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

27 juin 2024

Date d'Affichage

11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

M. Stéphane LECHANOINE remplit les fonctions de secrétaire.

Étaient absents excusés et représentés : M. Jean-Marc VARIN qui donne pouvoir à M. Benoît LAVARDE, M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M. Stéphane LECHANOINE.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°07/03 : PARTICIPATION AU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT**

Après avoir entendu les conditions d'attribution du fond de solidarité pour le logement, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer sa participation pour 2023 à ce fond à raison de 0,30 € par habitant, soit sur la base de 975 habitants, la somme de 292.50 €.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Stéphane LECHANOINE	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 